

STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2021



Au 2^{ème} trimestre 2021, plus de 28 800 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont entrés en formation.

LE NOMBRE D'ENTRÉES EN FORMATION AUGMENTE DE

+140%

EN UN AN

Plus de 28 800 entrées en formation au 2^{ème} trimestre 2021, soit plus du double sur un an

Entre avril et juin 2021, plus de 28 800 demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi, sont entrés en formation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le nombre d'entrées en formation a plus que doublé sur un an après avoir baissé de -16% entre le 2^{ème} trimestre 2019 et le 2^{ème} trimestre 2020. Cette très forte augmentation est due à la période de confinement strict que nous avons connu début 2020 et qui avait mis à l'arrêt nombre d'actions de formation. Elle est donc à prendre à l'aune du contexte socio-économique de cette période.

L'année 2020 a été marquée par la rapide montée en charge des formations CPF autonome¹ [cf. encadré 1]. Le volume des entrées en formation du 1^{er} semestre avait cependant diminué du fait du confinement. Ensuite, de juin à septembre, un rattrapage s'est effectué avec des niveaux supérieurs à ceux des années précédentes, notamment en raison de la montée en charge du CPF.

Graphique 1

ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

1 L'ouverture de l'application « Mon Compte Formation » permet aux demandeurs d'emploi de financer intégralement et de manière autonome leur formation en mobilisant leur Compte Personnel de Formation (CPF). Pour plus de détail se reporter à l'encadré 1.

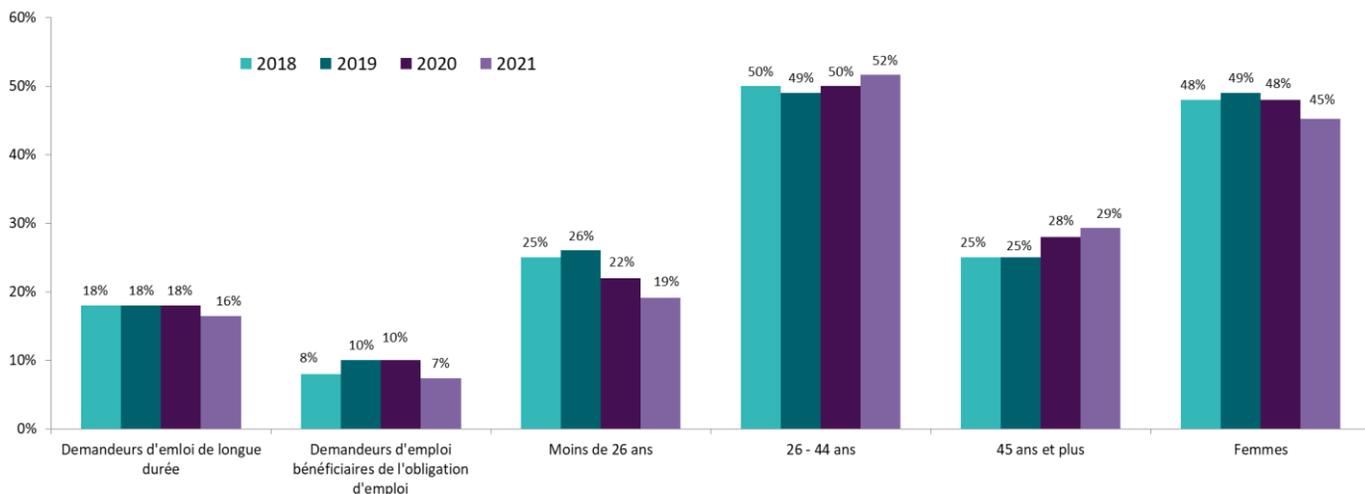
Les 26-44 ans restent les plus formés

La part des demandeurs d'emploi de longue durée parmi ceux entrés en formation au 2^{ème} trimestre 2021 s'établit à 16%, niveau le plus bas depuis ces quatre dernières années [cf. Graphique 2]. Plus d'un entrant en formation sur deux a entre 26 et 44 ans et la part des moins de 26 ans baisse de 3 points et est à son niveau le plus bas depuis quatre ans.

La part des femmes a elle aussi baissé pour atteindre les 45% soit 3 points de moins qu'au 2^{ème} trimestre 2020.

Graphique 2

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRANTS EN FORMATION AU 2^{ème} TRIMESTRE 2021



Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) : demandeurs d'emploi ayant cumulé au moins 12 mois d'inscription en catégorie A au cours des 15 derniers mois précédant l'entrée en formation

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

La part des formations financées par Pôle emploi en baisse

Au 2^{ème} trimestre 2021, les formations CPF Autonome pèsent 47% des formations des demandeurs d'emploi [cf. tableau 1], soit 13 550 formations. La part des dispositifs de formation financées par Pôle Emploi chute de 11 points par rapport au 2^{ème} trimestre 2020 et représentent moins de la moitié des formations en 2020. Cette diminution est la contrepartie de l'entrée en vigueur du CPF Autonome. La réussite de ce nouveau dispositif se fait en partie au détriment des AIF et des AFC (respectivement -1 point et -7 points).

La certification est l'objectif pour lequel les entrées en formation sont les plus nombreuses et concernent 39% de l'ensemble des entrées en formation (-1 point en un an). L'augmentation s'explique par l'arrivée du CPF Autonome dont les formations dispensées sont majoritairement certifiantes. La part des entrées en formation pour perfectionnement, élargissement des compétences augmente de 4 points sur une année.

Tableau 1

RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION SELON LE TYPE ET L'OBJECTIF DE FORMATION

	2T 2021	2T 2020	2T 2019	2T 2018
AFC	32%	39%	42%	40%
AFPR	3%	5%	8%	9%
AIF	8%	7%	33%	17%
POEC	2%	4%	4%	5%
POEI	1%	2%	2%	6%
Total Pôle emploi	46%	57%	89%	77%
Conseil Régional	6%	5%	7%	13%
Autres formations (OPCA, AGEFIPH, ...)	2%	2%	4%	9%
CPF Autonome	47%	35%	NR	NR
Par objectif de formation				
Certification	39%	40%	33%	29%
Professionnalisation	15%	23%	10%	10%
Pré-qualification	5%	3%	3%	4%
Adaptation poste de travail (AFPR, POE)	5%	8%	11%	15%
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	13%	8%	7%	9%
Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	2%	2%	2%	3%
Perfectionnement, élargissement des compétences	16%	12%	32%	23%
Formation à la création d'entreprise	4%	4%	2%	2%

La durée moyenne des formations diminue

Au 2^{ème} trimestre 2021, la durée moyenne des formations suivies par les demandeurs d'emploi diminue légèrement [cf. [Tableau 2](#)], en lien avec le développement des formations financées par le CPF autonome. En effet, ces formations sont en grande majorité plus courtes.

Tableau 2

DURÉE MOYENNE PRÉVISIONNELLE DES FORMATIONS

	2T 2021	2T 2020	2T 2019	2T 2018
Ensemble	456	465	601	521
Par type de formation				
AFC	432	535	466	278
AFPR	287	259	275	270
AIF	244	271	128	86
POEC	355	443	342	324
POEI	306	252	217	207
Total Pôle emploi	325	352	286	233
Autres formations (OPCA, AGEFIPH, ...)	353	67	603	345
Conseil Régional	691	975	915	986
Par objectif de formation				
Certification	333	541	518	585
Professionnalisation	316	422	466	398
Pré-qualification	328	240	395	395
Adaptation poste de travail (AFPR, POE)	250	287	217	207
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	227	228	296	214
Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	244	44	91	168
Perfectionnement, élargissement des compétences	52	115	161	145
Formation à la création d'entreprise	33	40	62	66

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Source : Pôle emploi, SISF Entrées en formation effectives

Trois champs de formations concentrent 35% des entrées en formations

Au 2^{ème} trimestre 2021, les dix premiers champs de formation concentrent 64% des entrées en formation [cf. Tableau 3]. Plus précisément, les trois champs qui regroupent 35% entrées en formations sont : le transport (13%), le développement personnel et professionnel (11%) et les langues (10%). Au sein de ce top 10, ce sont les formations dans le domaine de le secrétariat assistantat qui ont la durée moyenne la plus élevée (504 heures). En revanche, les formations de manutention, de logiciel sont relativement courtes, avec respectivement 64 heures et 30 heures.

Tableau 3
TOP 10 DES CHAMPS DE FORMATION

	2T 2021		2T 2020		2T 2019		2T 2018	
	Volume	Durée moyenne						
Transport	4 290	107	1150	217	1710	295	1230	280
Développement Personnel Et Professionnel	3 760	345	1480	256	910	320	1160	277
Langues	3 350	128	1310	177	1260	266	980	250
Direction entreprise	1 800	130	700	179	320	339	240	708
Manutention	1 630	64	670	37	1240	93	850	90
Défence Prévention Sécurité	1 360	127	600	97	720	146	470	184
Logiciel	1 350	30	290	135	240	133	40	191
Services divers	1 220	175	330	352	360	294	200	354
Secrétariat Assistantat	1 060	504	700	586	630	649	600	562
Hôtellerie Restauration	1 030	236	510	214	880	318	780	239

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Note : seuls les 10 premiers champs de formation sont présentés ici (soit 64% des entrées en formation)

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

Annexe 1 : Focus par département pour tous les types et les objectifs de formation au 2^{ème} trimestre 2021

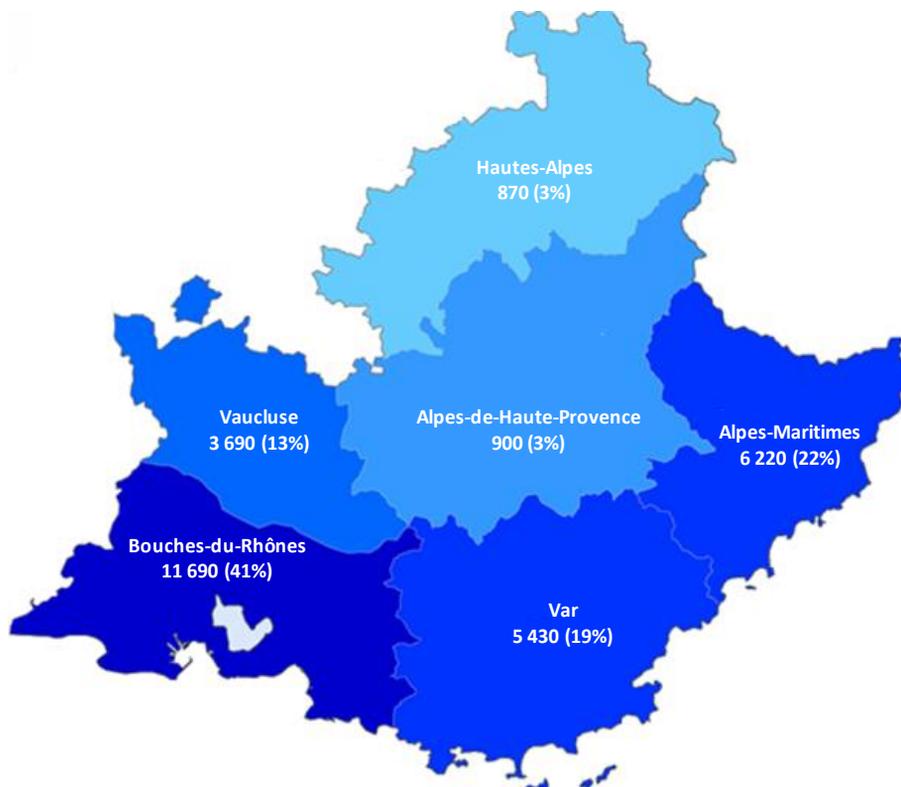
RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION PAR DÉPARTEMENT

	Dept. 04	Dept. 05	Dept. 06	Dept. 13	Dept. 83	Dept. 84	Région
Ensemble	900	870	6 220	11 690	5 430	3 690	28 800
Évolution annuelle	+ 181%	+ 129%	+ 160%	+ 132%	+ 130%	+ 141%	+ 140%
Par type de formation							
AFC	36%	37%	30%	30%	33%	35%	32%
AIF	6%	5%	7%	6%	6%	8%	6%
POEI	1%	1%	1%	2%	2%	1%	2%
AFPR	7%	3%	2%	2%	4%	5%	3%
POEC	0%	1%	2%	2%	3%	2%	2%
Total Pôle emploi	50%	47%	43%	42%	48%	51%	46%
Conseil Régional	6%	6%	6%	7%	5%	5%	6%
Autres formations (OPCA, AGEFIPH, ...)	4%	4%	2%	2%	1%	1%	2%
CPF Autonome	41%	45%	50%	48%	46%	42%	47%
Par objectif de formation							
Certification	37%	43%	40%	41%	37%	35%	39%
Professionnalisation	18%	16%	13%	16%	15%	15%	15%
Pré-qualification	4%	6%	5%	5%	4%	4%	5%
Adaptation poste de travail (AFPR, POE)	8%	3%	3%	4%	6%	7%	5%
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	10%	10%	13%	12%	15%	18%	13%
Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	3%	2%	2%	2%	2%	2%	2%
Perfectionnement, élargissement des compétences	18%	15%	19%	15%	16%	16%	16%
Formation à la création d'entreprise	2%	5%	5%	5%	4%	3%	4%
Indéterminé	0%	1%	0%	0%	1%	0%	0%

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

* Secret statistique : Les données inférieures à 5 demandeurs d'emploi ne peuvent pas être communiquées



Annexe 2 : Top 10 des champs de formation par département (en volume)

	Dept. 04
Ensemble	900
Développement Personnel Et Professionnel	120
Transport	110
Langues	90
Manutention	60
Secrétariat Assistanat	50
Services Divers	50
Agroalimentaire	40
Commerce	40
Défense Prévention Sécurité	40
Direction Entreprise	40

	Dept. 05
Ensemble	870
Transport	120
Développement Personnel Et Professionnel	90
Langues	90
Activité physique et sportive	60
Hôtellerie Restauration	60
Manutention	60
Défense Prévention Sécurité	50
Direction Entreprise	50
Agroalimentaire	40
Commerce	30

	Dept. 06
Ensemble	6 220
Transport	910
Langues	890
Développement Personnel Et Professionnel	750
Direction Entreprise	380
Défense Prévention Sécurité	330
Logiciel	330
Secrétariat Assistanat	290
Manutention	250
Services divers	250
Hôtellerie Restauration	240

	Dept. 13
Ensemble	11 690
Transport	1 870
Développement Personnel Et Professionnel	1 520
Langues	1 340
Direction Entreprise	850
Défense Prévention Sécurité	610
Manutention	570
Logiciel	550
Services Divers	480
Secrétariat Assistanat	350
Hôtellerie Restauration	320

	Dept. 83
Ensemble	5 430
Développement Personnel Et Professionnel	720
Transport	720
Langues	550
Direction Entreprise	330
Manutention	320
Services Divers	270
Logiciel	250
Défense Prévention Sécurité	240
Hôtellerie Restauration	220
Secrétariat Assistanat	220

	Dept. 84
Ensemble	3 690
Développement Personnel Et Professionnel	570
Transport	560
Langues	400
Manutention	370
Hôtellerie Restauration	170
Logiciel	160
Direction Entreprise	150
Services Divers	150
Secrétariat Assistanat	140
Agroalimentaire	100

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
 Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

Encadré 1 : Les entrées en formation financées par le CPF sur le trimestre

Au 2^{ème} trimestre 2021, 13 550 formations ont été financées intégralement via l'application Mon compte formation. Sur le trimestre la baisse de la proportion des AIF a été compensée par la très forte hausse du nombre total d'entrées en formation sur une année. Le nombre d'entrées en AIF a plus que doublé par rapport au trimestre de l'année précédente. L'effet de substitution des AIF par les CPF autonomes est donc atténué. Les bénéficiaires d'une formation CPF Autonome sont plus qualifiés : 48% d'entre eux sont peu qualifiés contre 67% pour les autres formations. Ils sont aussi moins éloignés de l'emploi. En effet, 15% sont des demandeurs d'emploi de longue durée contre 22% pour le total. Les hommes mobilisent légèrement moins leur CPF que les femmes sur cette période (49% contre 51%). Les 26-49 ans recourent davantage à ce financement : près de 70% des bénéficiaires sont issus de cette classe d'âge. Enfin, 47% des formations financées via la mobilisation du CPF ont pour objectif la certification.

Sources et définitions

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de Pôle emploi. Ce fichier statistique est constitué à partir des deux types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de Pôle emploi :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.

LES TYPES DES FORMATION

- **Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POE individuelle)**: d'une durée maximale de 400h, ces formations permettent au demandeur d'emploi d'acquérir des compétences nécessaires pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par une entreprise à Pôle emploi. Le projet d'embauche de l'employeur détermine l'aide mobilisable : CDI ou contrat d'au moins 12 mois pour la POEI, contrat de 6 à 12 mois pour l'AFPR.
- **Action de Formation Conventionnée (AFC)** : l'action de formation conventionnée par Pôle emploi vise à développer les compétences des demandeurs d'emploi inscrits, en particulier ceux de faible niveau de qualification et/ou en reconversion, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.
- **Aide Individuelle à la Formation (AIF)** : elle est attribuée par Pôle emploi pour financer une formation professionnelle nécessaire au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise lorsque les autres dispositifs ne peuvent être mobilisés.
- **Autres formations** : depuis le premier trimestre 2020, il s'agit des formations financées par les demandeurs d'emploi via l'application Mon compte personnel de formation (CPF Autonome). S'ajoute à celles-ci les stages financés par les Conseils régionaux et de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective, financée par les OPCO et Pôle emploi. La POE collective concerne les programmes conduisant à la découverte des métiers d'un secteur, ou d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche. Au contraire de la POE individuelle, la POE collective n'est pas soumise à l'obligation d'un dépôt d'offre d'emploi préalable à la mise en œuvre de la formation.

LES OBJECTIFS DE FORMATION

- **Certification** : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
- **Professionalisation** : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais ces formations ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
- **Pré-qualification** : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
- **Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation** : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
- **Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel** : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
- **Perfectionnement, élargissement des compétences** : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

LA RÉMUNÉRATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION

Plusieurs dispositifs de rémunération existent pour les demandeurs d'emploi :

- **Les demandeurs d'emploi ayant un droit ouvert à l'Allocation de retour à l'emploi (ARE)** de l'Assurance chômage bénéficient pendant leur formation de l'ARE-formation (AREF). D'un montant équivalent à l'ARE, celle-ci est versée dans la limite de la durée des droits restants. Si les droits ARE ne couvrent pas toute la durée de la formation, le DE peut être indemnisé après la fin de droits en Rémunération de fin de formation (RFF), si la formation est éligible à cette allocation, ou en ASS-F (allocation de solidarité spécifique formation) s'il satisfait aux conditions d'admission de l'ASS.
- **Les demandeurs d'emploi non indemnisés avant l'entrée en formation** peuvent, s'ils suivent une formation conventionnée par Pôle emploi, bénéficier de la Rémunération de formation Pôle emploi (RFPE). Le montant de celle-ci dépend de la durée de la formation et de la situation personnelle du demandeur d'emploi.
- **Les demandeurs d'emploi en formation** peuvent aussi, sous certaines conditions, bénéficier de rémunérations versées par les Conseils régionaux (Rémunération publique de stage - RPS).

Des données complémentaires sur la formation des demandeurs d'emploi sont disponibles sur le site statistiques.pole-emploi.org/formation et sur le site régional <http://www.pole-emploi.org/regions/provence-alpes-cote-d-azur/statistiques-analyses.html>.

Directeur de la publication
Pascal BLAIN

Directeurs de la rédaction
Jean-Marie ROSSICH, Nicolas BIANCO

Réalisation
Direction de la Stratégie, Innovation & Lab
Service Statistiques, Études et Évaluations

Pôle emploi Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
34 rue Alfred Curtel
13010 Marseille

www.pole-emploi.org



@Nous contacter : statistiques.13992@pole-emploi.fr

